

Double Incendie à Minvoul

Trois maisons entièrement détruites au quartier Saint-Benoît



Les flammes ont tout détruit sur leur passage.

se lancer dans la création de petits métiers. C'est dans ce cadre qu'une mère vivant en couple avec plusieurs enfants s'est, depuis lors, investie dans la vente d'essence. Ce soir-là donc, lors du ravitaillement en pétrole d'une lampe tempête allumée, à proximité de deux bidons d'essence, le feu serait parti en déclenchant une détonation. La soudaine et forte pression des flammes était telle, que la mère, seule adulte dans la maison à ce moment-là, a juste eu le temps de sauver ses enfants, ainsi que deux matelas rapidement sortis de la maison par un voisin.

La presque totalité des pièces de la maison de feu Bissobé-Zebiky a été ravagée par les flammes. Mais peu avant que le feu ne s'éteigne, un jeune homme, semble-t-il, sous l'effet de l'alcool et du chanvre indien, aura



Les propriétaires devront reconstruire pour se faire un toit.

l'étonnante idée de subtiliser les deux matelas sauvés quelque temps auparavant, qu'il a déposés dans son salon, à une cinquantaine de mètres plus bas du lieu du pre-

mier incendie. Sans savoir que le feu couvait à l'intérieur d'un de ces matelas. En allant dormir, il était loin d'imaginer à quoi il s'exposait. D'autant que, vers 1 heure du matin, un

autre incendie s'est déclenché dans sa demeure, avant que les flammes ne se propagent dans celle d'une autre compatriote, Thérèse Mengue, détruisant tout sur leur passage

FEN
Minvoul/Gabon

UN double incendie ayant détruit trois maisons s'est produit le 2 avril dernier, vers 21 heures, au quartier Saint-Benoît à Minvoul, sans toutefois causer de perte en vie humaine. Le feu serait parti d'une lampe posée à proximité de deux bidons d'essence, dans la première habitation. C'est que face aux coupures intempestives d'électricité dans cette commune du nord du Gabon, les populations sont contraintes de recourir à des lampes à pétrole... comme au village. Et pour lutter contre la précarité criante dans la contrée, du fait, entre autres, de l'absence d'entreprises pour leur offrir des emplois, quelques jeunes Minvoulais ont décidé de

Affaire du journaliste des hebdomadaires "Echos du Nord" et "Faits Divers" Achille Patrick Dindoumou toujours en garde à vue ?

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

ACHILLE Patrick Dindoumou, journaliste chez nos confrères "Échos du Nord" et "Faits Divers", a-t-il passé sa deuxième nuit en garde à vue, hier, à la Brigade spéciale de la police judiciaire (BSPJ) du tribunal de Libreville ? Il était quasiment impossible de le savoir jusqu'au moment où nous mettions sous presse. En revanche ce qui est sûr, c'est que jusqu'à 23 heures, tout laissait croire que ce serait le cas, ainsi

que l'a du reste indiqué un gendarme de la brigade contacté dans la soirée. Une autre source émanant de nos confrères a confirmé cette information, indiquant que quelques-uns d'entre eux, par solidarité à leur collègue détenu depuis deux jours, avaient assiégé les environs de l'unité de gendarmerie pour demander sa remise en liberté. Mais, ils auraient été priés d'évacuer les lieux par les agents. Il semble que la tension soit montée d'un cran, hier après-midi, entre certains responsables des hebdomadaires et quelques

membres de la chaîne judiciaire, qui n'auraient pas apprécié les propos quelque peu amènes tenus au téléphone par un membre du groupe de presse à leur endroit. Nos confrères s'interrogent toutefois sur "l'acharnement" exercé sur un des leurs, dans la mesure où, disent-ils, Achille Patrick Dindoumou aurait été "dédouané" par le neveu de dame Léa Bousougou qui l'accuse de harcèlement, tentative d'escroquerie et chantage. En effet, interpellé, jeudi dernier, Orcel Vianney Mikoto avait reconnu, devant les enquêteurs,

que c'est lui qui avait fourni au journaliste, pour publication, les documents personnels de sa tante, afin de se venger d'elle, pour non-respect de la promesse qu'elle lui aurait faite de lui verser 10% des 60 millions de francs perçus dans le cadre d'un marché de construction du futur siège du secrétariat général de la Conférence inter-africaine des marchés d'assurance (Cima). M. Dindoumou, lui, n'a cessé, depuis son arrestation, de clamer que c'est pour recouper ses sources qu'il aurait joint Mme Bousougou au téléphone,

dans une affaire qui dure cependant depuis l'année dernière. Ce que conteste la dame, qui maintient mordicus que le journaliste exerçait un chantage sur elle en menaçant de publier ses documents au cas où elle persisterait à ne pas lui verser sa part du gâteau. Mais, au-delà de la mise en cause présumée du reporter d'"Echos du Nord" et de "Faits Divers", il semble que cette affaire cache encore bien des non-dits autour desquels il conviendrait que les enquêteurs fassent toute la lumière. Affaire à suivre.

À travers le monde

Cocody/Côte d'Ivoire : sévère correction pour des violeurs chez un militaire à la retraite

Trois individus ont fait irruption, le Jeudi dernier, aux environs de 22 heures, au domicile d'un militaire à la retraite, dans le but d'assouvir leur passion violente. Sur place, ils se sont saisis de la maîtresse des lieux et, s'apprêtaient à passer à l'acte dans la chambre devant les enfants, quand ils ont été surpris par l'époux. En réaction, ce sont deux décharges d'un gros calibre que l'un d'eux a reçu dans le dos. Puis voyant l'opération déchanter, le reste du gang s'est pressé de prendre la fuite. À l'arrivée de la police et des secours, toutes les tentatives réalisées pour réanimer le malheureux grièvement blessé sont restées vaines. Les enquêteurs ont néanmoins recueilli quelques indices susceptibles de retracer la piste des scélérats.

Antokpa/Bénin : morte et enterrée au Congo, mais aperçue au Bénin comme vendeuse au marché

Marina B était morte à Brazzaville dans le quartier Poto-Poto dans des conditions dramatiques. Après un malaise alors qu'elle partageait un repas avec ses amis dans un restaurant, elle est transférée d'urgence au CHU de Brazzaville où elle rend l'âme dans les heures qui suivent. Quelques mois après son inhumation, deux de ses voisines qui effectuaient un voyage d'affaires à Cotonou l'aperçoivent au grand marché d'Antokpa où elle avait une table. Après s'être rassurées d'être bien en face de leur voisine, elles ont fait appel à la police. Marina a été confrontée à ses nouveaux parents qui se sont avérés être ses bourreaux.

Tambacounda/Sénégal : un caissier de la Cncas se suicide

Un agent de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (Cncas) en service à Tambacounda s'est suicidé chez lui, au quartier escale de la même ville. Son corps a été découvert ce jeudi matin. Des témoins interrogés par la Rfm expliquent que la veille, il a envoyé un enfant lui acheter une corde. Mais personne ne pouvait se douter qu'il allait abrégé sa vie puisqu'il a des moutons chez lui. L'on pensait que la corde était destinée à attacher ses bêtes. Son corps a été déposé par les Sapeurs-pompiers à la morgue de l'hôpital régional de Tambacounda.

Plateau (centre)/Nigeria : un mari sans pitié vend son épouse pour un sacrifice rituel

Dans l'Etat du Plateau (centre), au Nigeria, un homme a vendu sa femme à deux sorciers, pour 3 800 euros, soit 800 mille Naira, qui voulaient sacrifier une vierge dans le cadre d'un rituel de magie noire. Le mari sans pitié, habitant de la ville de Kwalla, a attiré sa femme dans la forêt, soi-disant pour aller chercher du bois de chauffage. Sur place, les deux sorciers, qui avaient déjà versé une partie de la somme au mari, se sont aperçus que la femme était son épouse et qu'elle n'était pas vierge et ne pouvait donc pas servir au sacrifice. Les suspects sont en détention provisoire et vont être poursuivis pour association de malfaiteurs et tentative de meurtre.

Rassemblés par COE